PREMIÈRE ANNÉE — N° 5. Le Numéro : 25 CENTIMES DÉCEMBRE 1927.

Mourir pour la Patrie...

« **Heureuses, malgré leur deuil, les familles dont le sang coule pour la Patrie.** »

Général RÉBILLOT.
(*Libre Parole*, 13 décembre 1914).

LE FLAMBEAU

Organe périodique régional de Libre Pensée (**Bretagne, Basse-Normandie, Maine, Anjou, Vendée**)

Adresser toutce qui concerne le journal à René MARTIN Maison du Peuple Brest
C. P. Rennes 12501

Abonnements :
12 numéros... 6 fr.
6 numéros... 3 fr.

CROISADES VERTUEUSES

LES prêtres de l'Eglise romaine partent en guerre contre la pornographie et stigmatisent la grossièreté de style que l'on constate chez nombre d'écrivains et quantité de journalistes.

C'est ainsi que, vertueux disciples de l'abbé Bethléem, un avocaillon rennais et un bâtonnier d'Alençon ont cru devoir, tout récemment, s'indigner devant la crudité des termes employés par le signataire de ces lignes dans la défunte *Etincelle* et dans le présent *Flambeau*.

Certes, les miaulements des « chats de gouttières » du Catholicisme puritain m'inquiètent peu. Je préfère employer le style du « Grand Fécal » Zola (pour parler comme Léon Daudet) que chanter des duos à la mode de Bégard. Chacun fait ce qu'il peut en ce bas monde...

Il convient néanmoins de faire remarquer que nous n'avons pas le monopole des « ordures imprimées ». Et si, personnellement, je me suis laissé aller à qualifier l'Eglise de « *bordel chrétien* », je n'ai aucun regret d'avoir employé cette épithète malsonnante. Voulez-vous, en effet, amis lecteurs, que nous compulsions ensemble le livre « vertueux » couramment enseigné dans les lupanars du Catholicisme romain ?

Oui, lisons la Bible, et nous serons édifiés sur le caractère moral des histoires qui y sont contées. Je conseillerai ensuite aux deux avocats précités de conserver leur sang-froid quand ils liront le *Flambeau*. Nous n'avons pas, en effet, la prétention d'égaler jamais le style réaliste et indécent des nouvelles écrites sous l'inspiration du Saint-Esprit.

***

Dans la *Genèse* (XIII - 9 à 14), Jehovah — c'est le nom que l'on donne à sa majesté Dieu le Père — ordonne à Abraham de circoncire tous les mâles du peuple, même les esclaves, c'est-à-dire de *couper ou de déchirer leur prépuce*. Cette ablation est considérée comme le signe de l'alliance éternelle entre Dieu et son peuple. En outre, ceux qui ne seront pas circoncis devront être mis à mort !

Drôle d'histoire et qui prouve bien le caractère fantaisiste du Père Eternel !

Il y a mieux. Nous voyons, dans le chapitre XIX de la *Genèse*, la très morale aventure des filles de Lot, qui couchent avec leur père, après l'avoir préalablement enivré. Il est vrai que Lot avait bien offert ses deux filles aux passants pour que ceux-ci ne fassent pas de mal aux deux anges qui étaient venus se reposer chez lui !

Voulez-vous savoir maintenant comment Abraham joua le rôle d'un Alphonse ? L'histoire nous est contée dans le chapitre XX de la *Genèse*. La voici, succinctement résumée :

Abunelech, roi de Gérar, âgé de 90 ans, couche avec Sarah (femme d'Abraham), dont il est amoureux fou. Dieu (de quoi se mêle-t-il ?) avertit Abunelech que Sarah est mariée et qu'en l'épousant il s'est rendu passible d'un grand châtiment : ses femmes et ses servantes vont devenir stériles et il mourra. La Bible nous conte alors que le roi donna mille pièces d'argent à Abraham, des moutons, des bœufs, des esclaves, etc... Touché par tant de « générosité », Abraham pria, pria longtemps... Dieu l'entendit (sa surdité date seulement de notre époque) *et toutes les femmes furent enceintes* !

Belle aventure, n'est-il pas vrai ? Mais il en est d'autres. Tout le monde connaît l'histoire de *Suzanne au bain*, où deux vieillards veulent obliger la jeune baigneuse à se livrer à eux et accusent d'adultère la récalcitrante. Conte grotesque, s'il en fut !

Et *Judith*, qui se livre à un général ennemi, afin de le tuer pendant son sommeil ? Quel bel exemple de patriotisme ! Il est vraiment dommage qu'une « brave et digne Française » n'ait pas eu l'idée d'imiter Judith pendant la guerre : celle-ci eut fini plus tôt...

Faut-il causer de Salomon, qui avait, pour lui tout seul, 700 femmes et 300 concubines ? Lisez d'ailleurs le *Cantique des Cantiques* attribué à ce digne empereur et vous admirerez le caractère nettement érotique de ce poème.

Messieurs les moralistes chrétiens, compulsez, je vous prie, l'*Ancien Testament*. Rappelez-vous l'histoire de Jephté, qui brûle sa fille à la suite d'un vœu. Rappelez-vous la conduite d'Ammon, fils de David, ancêtre de Jésus : *il viole sa sœur*, Tanar, qui aurait pourtant consenti à l'épouser ; après le viol, il la met à la porte.

Et, pour terminer, n'oubliez pas la très morale aventure du lévite qui voyage avec sa maîtresse. Les habitants sodomistes du pays exigent de l'hôtelier qu'on leur livre le voyageur. Pour les apaiser, l'aubergiste offre à la foule sa propre fille, vierge, et la concubine du lévite. Les hommes du pays abusèrent de celle-ci toute la nuit, tant et si bien qu'elle mourut... à la tâche ! Que fit le lévite voyageur ? Il n'hésita pas à *couper le corps de sa maîtresse en douze morceaux* et en envoya un à chaque tribu d'Israël. La Bible nous conte qu'une guerre s'ensuivit où *vingt-deux mille hommes* furent tués !!

Arrêtons cette énumération. Nos lecteurs seront définitivement fixés quand ils sauront que le « *livre divin* » est pavé de faits-divers de ce genre.

Allons, messieurs les avocats, rentrez dans votre coquille. Ne vous offusquez pas en lisant une expression, une phrase, un article dont le caractère rabelaisien est nettement accentué. Et vous, digne abbé Bethléem, cessez votre Croisade vertueuse. Pensez plutôt à expurger votre Bible, à nettoyer vos écuries, à purifier l'atmosphère de cette Sodome moderne : l'Eglise catholique, apostolique et romaine.

Joseph CHAPIN.

LE LIVRE D'OR DES CURES

Le *Quotidien* du 11 novembre 1927 reproduit une publication du journal le *Petit Provençal*, intitulée : **La traite des enfants pauvres**. Il est fort intéressant de pouvoir apprécier, une fois de plus, le *désintéressement*, l'*humanité*, la *charité* de ces messieurs les curés.

En effet, sous couvert de l'« **Œuvre de Placement et Protection catholique à la campagne** », le directeur de cette œuvre, **l'Abbé Dupuy**, de Lanas (Ardèche), exploite tout simplement de pauvres petits malheureux. Par le canal d'un Bureau de recrutement situé à Marseille, l'œuvre reçoit des enfants des deux sexes, à partir de 7 ans.

Ces petits esclaves sont loués, par l'abbé, à raison de 80 fr., plus les gages mensuels, **qu'il encaisse** naturellement, se réservant, paraît-il, de rendre... plus tard des comptes aux pupilles.

Lanas, village perdu de l'Ardèche, a vu des scènes navrantes : pupilles évadés demandant du secours, parents éplorés, jeunes frères séparés au hasard de l'embauche, malgré les promesses et malgré leurs larmes. Rien d'étonnant à cela, puisque le trafiquant de l'œuvre, l'abbé Dupuy, passe pour n'être pas commode et savoir prendre des précautions, à tel point que défense est faite à l'employeur de communiquer avec les parents.

La douceur évangélique n'est pas à la base de cette exploitation, puisqu'un jeune enfant de Marseille, repris par sa famille, était dans un état complet d'hébétement : *il s'obstinait à manger seul, à plat-ventre sur le sol.*

Les instituteurs et inspecteurs de la région attestent que ces enfants ne fréquentent pas l'école et que cette... œuvre fait presque systématiquement des illettrés. Par contre, l'employeur, sous peine de se voir retirer l'enfant, doit lui faire *réciter ses prières, l'envoyer à la confession et à la communion*. Le curé *doit signer un certificat de présence à la messe.*

Le même rédacteur nous fait connaître qu'il est arrivé au parquet de Privas, de recevoir des plaintes et d'envoyer des gendarmes chez l'abbé.

Pourrait-on savoir à quoi a abouti cette enquête et si cet exploiteur en robe noire, cet apôtre de charité (ô combien) a été mis dans l'impossibilité de continuer son abominable besogne ?

R. M.

—o—

Il nous faut dire aussi quelques mots d'un scandale d'un autre genre qui vient d'éclater à Montpellier.

Voilà le récit publié récemment par les journaux :

Il s'agit d'une captation d'héritage dans laquelle sont inculpées trois religieuses.

Il y a quelques années, Mme veuve R..., âgée de 78 ans, avait chargé Mme P..., en religion sœur E..., de se charger de ses intérêts. Elle lui avait donné, à cet effet, une procuration lui permettant de faire toutes opérations de banque.

Le 3 janvier dernier, Mme R... mourait.

Quel ne fut pas l'étonnement des membres de sa famille, en constatant que leur parente, qu'ils savaient posséder une certaine fortune, n'avait à son domicile qu'une somme de 250 francs.

L'enquête ouverte par la police révéla que la sœur E... avait, à plusieurs reprises, touché, dans des banques de Pézenas et de Béziers, de nombreux coupons, et même vendu des titres de rente. Le montant des vols s'élèvent à 100.000 francs.

La sœur E..., ainsi que deux autres religieuses au nom desquelles des ventes avaient été faites, les sœurs J... et T..., ont été inculpées de vol et de recel.

Il y a quelques années, alors qu'elle était souffrante et loin des siens, Mme veuve R... demanda à une communauté religieuse de lui procurer une garde malade. La sœur E... fut commise à cet effet et ne tarda pas à gagner la confiance de la septuagénaire.

Comme elle ne pouvait se déplacer, celle ci confia à la sœur E... le soin d'aller toucher, pour elle, aux guichets d'une banque locale, les coupons échus de ses titres de rentes. Comme il s'agissait de titres nominatifs, elle remit à la religieuse une procuration en règle au moyen de laquelle cette dernière put effectuer différentes opérations bancaires.

Mme veuve R... ne contrôlait jamais les opérations effectuées, et c'est ainsi que, tant en son nom personnel qu'en celui de deux religieuses de la communauté, la sœur E... put commettre de véritables abus de confiance.

Voleurs d'héritages, exploiteurs de poires crédules, salisseurs d'enfants, parasites, fainéants, abrutisseurs — ils sont bien qualifiés pour prêcher la morale !

A. L.

COUP DE RINGARD

Où Mahurec interviewe sur la condamnation de Chapin...

La semaine dernière, goûtant avec volupté le « doux farniente » du foyer conjugal, j'étais sage comme une image, dans mon home, relisant pour la ième fois Paul et Virginie, *de notre bon Bernardin. Ma pensée cheminait, mon esprit vagabondait. Je croyais déjà que c'était arrivé et j'allais partir vià la terre promise, être enfin, moi aussi, Mahurec, un héros véritable, en chair et en os. Un coup de téléphone : dring... dring, me fit sursauter. Du rêve suave et exquis, je tombais à pieds joints dans la sombre et lugubre réalité. « Allo, Allo! me dit une voix caverneuse, ici Dufesner, camarade à Latrufe, rédacteur en chef du* Flambeau. *Les copains Taller, Croqcimargoin, Torchelenzieux, Chonoz, bref, la Commission de notre journal, sont présents. Il ne manque plus que toi, Mahurec. Mais ne te dérange pas. As-tu fait un « Coup de Ringard » pour ce mois-ci? Oui, tant pis! Remise-le! Ah, tu renacles! T'en fais pas, il servira une autre fois, il est toujours d'actualité. Voilà, tu connais la condamnation de Chapin? Oui, bon! C'est ignoble, dis-tu? Parfait, nous sommes d'accord! Alors, Mahurec, puisque nous sommes d'accord, prends tes cliques et tes claques et va interviewer immédiatement de dociles et éminents personnages sur ce déni de justice. Oui! Bon! je compte sur toi. Des arrhes! Débrouille-toi. En revenant nous verrons cela. Ça urge! » Et je reste là, en carafe, la demoiselle du téléphone ayant coupé la communication.*

*Quand il s'agit d'un bon copain, je suis obéissant et discipliné. Je dis « à la revoyure » à mon bon Bernardin, à ma douce compagne, à mes deux loupiots, et prends le train pour la capitale. J'arrive à Paname. De suite, je me fais conduire à l'*Action Française. *Je demande après Charles Maurras. Sur présentation de ma carte de reporter au* Flambeau, *je suis de suite introduit. Maurras me toise. Moi, de même. Echange donc de bons procédés. Je lui remets, par écrit, ma requête, sachant Maurras sourd et chatouilleux sur son infirmité. « Couillons que vous êtes à Brest, Monsieur Mahurec, couillons, doubles couillons, triples couillons. Ennuques est votre qualificatif véritable. Comment, pour cette simple vétille, pour une simple lettre non rendue publique, adressée pour réclamer son légitime droit au régime politique : dix-huit mois de prison! Ce procureur de cette gueuse de République m'a tout l'air d'un cacochyme vieillard, d'un magistrat des temps préhistoriques, d'un fossile, en un mot. Avec moi, Monsieur Mahurec, ils n'ont pas été si fort de café. Ce bandit de Schrameck, pourtant Ministre de l'Intérieur, lorsque je lui ai écrit, dans notre chère* Action Française, *« que je l'aurais abattu comme un chien », n'a pas pipé mot; je lui ai rivé son clou à ce cochon-là. Si j'ai attrapé une année de prison avec sursis, c'était pour la forme. Ils ont la trouille de nous tous, ces Jean-foutre de la République. Voyez mon ami Daudet, c'est Sarraut qui a donné l'ordre de faire ouvrir les portes de la Santé, pour le laisser, plus à loisir, étrangler la Gueuse. Aucun quartier pour celle-ci. Le duc de Guise montera sur le trône de ses aïeux. A bas la République! monsieur. Vive le Roy! monsieur. »*

Je laissais là ce contempteur farouche de la République et... cheminau, chemine! j'allais tirer le pied de biche chez son excellence républicaine Paul Prudent Painlevé, Ministre de la Guerre. Celui-ci, figue et raisin, plus prudent que jamais depuis qu'il se frotte aux culottes de peau, entendit ma requête. Je lui fis remarquer que nous étions de vieilles connaissances et que certain jour, à Brest, au Théâtre municipal, sans les Chapin et autres Mahurec, lui, Painlevé, quoique député et membre de l'Institut, aurait été chahuté par les camelots du roi et les échappés du Patronage St-Louis. Nous nous sommes battus pour vous, Painlevé, pour vous assurer la liberté de parole. Alors, pour Chapin, que dites-vous? — « Heu, heu! Je verrai. Je réfléchirai. J'en parlerai à mon collègue Barthou, c'est son rayon. Cette affaire-là n'est pas du ressort de mon département. Patientez, mon ami, patientez! Au revoir! »

Je quittais cette moule républicaine et j'allais frapper à la porte de Marcel Cachin, le Lenine français. Là, ce fut bref, franc : « Chapin, connais pas. Veux pas connaître. Pas communiste. Pas d'ordre de Moscou. Pas intéressant. Chapin! Anarchiste, libre penseur, petit bourgeois. Rien à faire pour lui. Regrette beaucoup. Bonsoir! »

Je n'ai vraiment pas de chance dans mes interviews. Bast! Faisons notre devoir jusqu'au bout et terminons par où j'aurais dû commencer. Allons voir le « bon juge », l'ancien président Magnaud. Je suis reçu avec cordialité par ce dernier. Je lui rends compte de l'objet de ma visite. Le « bon juge » me dit : « Ce n'est pas délit d'avoir écrit une lettre vive à un procureur qui ne fait pas son devoir et brime un prisonnier politique quotidiennement par des mesures vexatoires. C'est ce nouveau Laubardemont, ce magistrat d'un autre âge qui aurait dû être frappé et cassé aux gages. Je crois rêver, mon ami, de songer qu'en 1927, un citoyen français soit condamné à 18 mois de prison, pour avoir réclamé son strict droit. C'est paradoxal. Si j'avais été à la place du procureur, je n'aurais pas, d'abord, poursuivi Chapin pour son premier délit politique. On ne musèle pas la pensée. Puis, si j'avais été contraint de le faire, Chapin aurait eu le régime politique intégral, comme Daudet, Cachin, Marty. Ensuite, si j'avais quand même reçu cette lettre, j'aurais souri, haussé les épaules et jeté ce papier au panier ou je m'en serais servi pour mes besoins intimes. Enfin, si les termes vifs de la lettre m'eussent froissés, je ne pouvais, en mon âme et conscience, qu'infliger une punition disciplinaire de 8 jours de cachot à Chapin. Mais dix-huit mois de prison pour une pareille vétille! Cela dépasse l'imagination et mon entendement! »

« Je quittai le « bon juge » un peu rasséréné. Ma mission étant terminée, je prenais le train pour Brest. J'arrive et me voilà!

MAHUREC,
Chauffeur auxiliaire.

A nos amis, à nos lecteurs

Ayant confié à des camarades, à des lecteurs, nos difficultés pour maintenir le prix de vente du FLAMBEAU à 25 centimes, la plupart nous ont conseillé de porter ce prix de vente à 30 centimes. Nous avons voulu attendre et essayer d'atteindre les 5.000 et plus, pour maintenir le prix de vente à 25 centimes.

Actuellement, nous tirons à 3.500 exemplaires et ce nombre promet d'augmenter encore. Seulement, dès maintenant, il ne nous est pas possible d'attendre. De plus, la souscription mensuelle ne donne pas ce que nous en attendions.

Nous sommes dans l'obligation, aujourd'hui, de poser la question à tous nos lecteurs. Que nos correspondants veuillent bien nous faire connaître l'avis des acheteurs du journal. Nous serions heureux d'apprendre que tous ceux que notre propagande intéresse, nous disent eux-mêmes s'il faut porter le prix de 25 à 30 centimes.

Ou bien alors, amis, sympathisants, mettez-vous à la besogne, propagez, diffusez le FLAMBEAU, doublez vos commandes, cherchez des abonnés et nous maintiendrons le prix à 25 centimes.

Que l'on n'oublie pas que le travail d'administration, de rédaction, d'expédition, etc... est accompli, sans aucune rétribution, par quelques camarades dévoués. Par conséquent, aucun frais autres que ceux d'impression et d'envoi. Mais ceux-ci sont lourds.

Ce n'est pas au moment où le FLAMBEAU est attaqué et menacé de toute part par les ensoutanés, que les hommes de libre pensée vont l'abandonner.

Alerte, les amis, et tenons ferme le FLAMBEAU que les hommes noirs veulent éteindre.

La Commission du journal.

Contes et Nouvelles

SOUS L'ORME

Le geindre, un hercule, sortit de la boulangerie, portant sous le bras le pain qui entrait pour une part dans son salaire quotidien.

Il marcha, suivant l'avenue, dans l'aube louche du petit matin d'hiver, croisant de temps à autre des ouvriers qui se rendaient aux usines.

Il allait s'engager dans une rue, lorsqu'un nain bizarre, vêture soignée, mains blanches, regard fuyant, et qui semblait depuis quelques minutes guetter son passage, empoigna son pain et le lui enleva.

Un phénomène étrange se produisit. L'hercule se mit à trembler de tout son corps, tant le nain paraissait lui inspirer de crainte, et, eût-on dit, malgré son vol, de respect.

Toutefois, s'étant un peu ressaisi, il commença à invectiver timidement le nain, qui était allé s'installer commodément sur un banc et ingurgitait des bouchées de pain en souriant ironiquement.

Les cris du volé avaient attiré la foule, qui, une fois n'est pas coutume, s'abstenait d'assommer le voleur.

C'était peut être parce que celui ci n'était pas un voleur ordinaire, un loqueteux, et qu'il avait du culot.

C'était peut-être aussi parce que la disproportion des forces des deux adversaires était telle qu'on jugeait que le grand pouvait facilement rentrer en possession de son pain s'il le voulait.

C'était peut-être pour cela, à moins que ce ne fût pour une autre raison : l'âme des foules est si complexe !

— Oui, affirma l'hercule, tu sais bien que tu n'as pas le droit de me prendre mon pain... Tu n'en avais pas le droit, misérable !

Le nain continuait de s'empiffrer et ne s'arrêtait que pour ricaner, cyniquement.

— Tu crois, riposta-t-il, en tous cas j'en ai eu la force.

C'était ridiculement drôle. On rit.

Mais l'hercule n'avait sans doute pas compris, puisqu'il affirma de nouveau en s'adressant à l'auditoire :

— Il faudra bien qu'il me rende mon pain, car j'ai le droit pour moi.

Un homme se détacha de la foule et lui dit :

T'as pourtant l'air costaud, tu pourrais bien lui reprendre ton pain toi-même... et tout de suite, sans quoi il va le bouffer jusqu'au croûton.

— Ah ! répondit le geindre, et depuis quand un honnête homme, un bon citoyen, se fait il justice soi même, par la force ?

— C'est pas une raison pour que tu ne commences pas. Prends modèle sur ton nabot, mon vieux ; c'est comme ça qu'il opère, lui.

— Non, non, hurla la foule, qui, elle aussi, n'était pas ordinaire.

C'était, en effet, une foule modern style, qui avait envoyé pour faire ses affaires au Parlement un « soldat du Droit ».

— Non, non, on ne doit pas se faire justice soi même.

— Tas de poires, dit l'homme, révolté, laissez moi rendre au moins le restant de son pain à cet idiot. Il crève de faim pendant que ce feignant-là mange le pain qu'il a fait.

Mais un groupe de « courageux citoyens » le maintenaient en place. La foule devenait houleuse. On traitait l'homme d'anarchiste, de bandit, de sauvage. Des faces congestionnées crachaient l'injure, des poings se levaient sur lui, qui tenait tête à la meute.

Cependant, le nain, qui avait « de l'estomac », avait totalement absorbé le pain ; puis, à la faveur du tumulte, il avait décampé. Le geindre s'assit sur le banc qu'avait quitté l'autre et grommela :

— Il n'avait pas le droit... Non, pour sûr, il ne l'avait pas, le droit... Il y a pourtant une Justice.

L'anarchiste, qui s'en allait avec une moue de dégoût, lui cracha :

— Lâche imbécile, tu ne mérites pas mieux.

D'un dernier regard, il enveloppa la scène : le banc était ombragé par un orme, sous lequel l'hercule attendait, patiemment, la Justice.

Manuel DEVALDÈS.
(Contes d'un rebelle.)

LA SCIENCE ET LA VIE

La merveilleuse découverte de ce bon M. Noirot

Ceci n'est pas un conte.

Monsieur T. Noirot, distillateur à Nancy, est un capitaliste avisé en même temps qu'un chimiste distingué. Il répand à profusion et gratuitement, sur la surface de notre pauvre France, une petite brochure jaune portant de titre : « *Traité pratique de la fabrication des liqueurs, sirops et eaux-de-vie dans les ménages.* »

Vous avez bien lu ? « *Dans les ménages* »... Par les découvertes du philanthrope Noirot, l'intoxication alcoolique sera bientôt à la portée de toutes les bourses. Fini le privilège des noceurs de Montmartre ! Voici venir, grâce au bon papa Noirot, l'ère de la « soulographie en famille »,

Mais ouvrons cette jaune brochure. Elle débute par une apologie du « poison-alcool » intitulée : « *La vérité sur l'alcool* ». L'alcool, dit Monsieur Noirot, est « antiseptique et combat les toxines microbiennes de la digestion. » Oui ! mais il « combat » aussi (et Monsieur Noirot ne le dit pas) les tissus de l'organisme. Vous connaissez la fable de « l'Ours et du Dormeur » : un ours veillait un dormeur ; une mouche se pose sur le nez de ce dernier ; l'ours, plein de sollicitude, saisit un pavé pour écraser la bête importune ; la mouche fut tuée et le dormeur aussi. C'est de cette façon que l'alcool est antiseptique. Il tue à la fois le microbe et le malade.

Poursuivons notre lecture. A la page 4, nous lisons ceci : « *L'alcool est un aliment au même titre que le sucre* ». Cette affirmation est suivie d'une démonstration que je veux épingler ici, car, dans son hypocrisie et sa fausseté, elle permet des déductions merveilleuses. Cette démonstration est la vraie découverte du philanthrope Noirot ; c'est elle qui va nous permettre une alimentation de remplacement pour le moins inattendue.

Voici ce que dit l'éminent chimiste : « *La formule moléculaire du sucre est : C^{12} H^{22} O^{11} ; et celle de l'alcool : C^2 H^6 O. On voit que ces deux corps sont composés des mêmes éléments dont seules les proportions diffèrent.* »

J'en déduis, et vous en déduirez avec moi, que tous les corps composés des mêmes éléments que le sucre sont également des aliments ; car, ce qui est vrai pour l'alcool doit l'être logiquement pour tout autre corps renfermant du carbone (C), de l'hydrogène (H) et de l'oxygène (O).

Voici donc une liste de nouveaux aliments destinés à remplacer le pain trop cher :

l'acétone, formule moléculaire		C^3 H^6 O
le phénol	»	C^6 H^6 O
l'acide oxalique	»	C^2 H^2 O^4
l'éther	»	C^4 H^{10} O

etc., etc.

Car il existe maints autres corps de la chimie organique qui sont formés des *mêmes éléments* que le sucre et qui sont des *poisons violents*.

Chacun sait qu'un composé chimique, quels que soient ses éléments, jouit de propriétés bonnes ou mauvaises qui *lui sont propres et particulières*. Monsieur le chimiste Noirot le sait aussi. Mais, pour les besoins de sa mauvaise cause, il feint de croire le contraire et berne les naïfs.

Mais, je me trompe peut-être... Si, tout de même, ce bon Monsieur Noirot avait raison ? Nous pourrions peut-être en discuter tous deux devant un bon déjeuner. Qu'est-ce que vous diriez, mon cher Noirot, de ce menu ?

Crêpes bretonnes à l'acétone
Rognons sautés au phénol
Salade à l'acide oxalique
Bombe glacée à l'éther

et, naturellement...

Liqueurs Noirot

A votre santé !!!

A. ROC.

Vient de paraître

" **RETOUR DES BANCS** ", pièce sociale en trois actes, du camarade René Martin. Les scènes se passent dans les milieux de pêcheurs de Terre-Neuve.

Cette pièce, très bien conçue et d'un caractère nettement antireligieux, doit être entre les mains de tous les militants, qui auront à cœur de la diffuser. Elle fut jouée à plusieurs reprises par le groupe théâtral de la Maison du Peuple de Brest, tant à Brest qu'au Théâtre municipal de Morlaix, où elle remporta, chaque fois, un éclatant succès.

Les groupes libertaires et de libre-pensée voudront se procurer cette belle brochure, qui leur sera d'un précieux concours pour leur propagande par le théâtre.

Prix de la brochure : 1 fr. 50, port en plus : 0.15.

A partir de 10 brochures, franco de port
La réclamer à René Martin, Maison du Peuple, Bois de Boulogne, Brest.

A nos Correspondants

Nous faisons appel à leur bonne volonté pour qu'ils pensent à nous régler le montant des journaux avant la fin de chaque mois, cela pour nous faciliter le paiement à notre imprimeur.

Le camarade Louis Gairard, 9, rue Ste-Cécile, compte courant 145-77, se charge des abonnements du Flambeau, pour Marseille et la région.

COMMENTAIRES

CROYANCE ou INTELLIGENCE

Diderot n'admettait pas l'existence de Dieu dans la nature ; il n'existe pas *pour nous*, dit-il ; nous n'avons donc pas à en tenir compte. Si nous affirmons à la légère qu'il n'existe pas du tout et qu'un jour, hors la vie, nous nous trouvions en sa présence, Dieu ne sera pas assez « mauvais diable » pour nous en vouloir de l'avoir nié, alors que nous n'avions aucune raison de l'affirmer, à condition, toutefois, de n'avoir pas été immoral dans tous les actes de sa vie. Voilà une philosophie rationnelle, facile à enseigner et à comprendre. Mais l'Eglise ne l'entend pas ainsi et la vertu, pour elle, consiste à aller à la messe et à ne pas toucher aux vases sacrés ; l'amour du prochain vient après et le sacrilège sera puni beaucoup plus que l'adultère. Ainsi, pour les pratiques, la Religion laisse subsister toute la corruption du monde. L'Eglise a donné toute la mesure de sa puissance corruptrice par le récit de ses *Légendes* et de ses *Miracles*. Elle avait, chez nos ancêtres, un terrain admirablement propice à frapper les imaginations dont la simplicité d'esprit n'avait d'égales que la superstition et l'ignorance. A ce moment, savoir lire, écrire, avoir quelques connnaissances, impliquait nécessairement un caractère religieux. A part les clercs et le peuple des moines, l'égalité intellectuelle régnait dans toutes les classes de la société : nobles, bourgeois, vilains, étaient plongés dans la plus profonde ignorance et affligés de la même faiblesse d'esprit. La conception religieuse s'élevait alors à la hauteur de l'intelligence de ces âmes frustes.

La *terre immobile* est le centre du monde, au-dessus, *la voûte tournante* et constellée où règnent la Trinité, la Vierge et les Saints ; au-dessous, l'Enfer, avec ses démons tentateurs. Le grand évènement de la vie, c'est le péché qu'il s'agit d'éviter ou d'expier par tout ce que le corps peut souffrir et tout ce que la main peut faire. Et lorsque les calamités s'abattent sur le monde, telles, aux environs de l'an mil, la peste ravageant les provinces, la guerre et ses horreurs, l'éternelle explication les console de leurs souffrances : c'est la veangeance de Dieu, pour le péché des hommes ; est là la miséricorde divine ? Il est vrai que, de nos jours, cette explication prédomine encore chez ceux qui conservent la foi

***

Mais bientôt, apparut à l'Eglige la nécessité impérieuse d'instruire le peuple. Les Jongleurs, profanes, captivaient la foule qui affluait aux foires et autour des sanctuaires fréquentés, par leurs chansons dont ils tiraient la matière des chroniques latines ou des vies de Saints latines. Plus souvent, la matière de leurs chants était fournie par les récits des moines et des clercs, qui se souciaient fort peu de la vérité historique et ne reculaient devant aucun mensonge pourvu qu'ils puissent illustrer une abbaye ou une église, expliquer un nom ou une tombe et spéculer ainsi sur la crédulité publique. Tout ce passé, ignoré du peuple, lui paraît merveilleux et l'Eglise, à qui rien n'échappe, va s'emparer de ce goût du merveilleux pour captiver les esprits. Ce sont d'abord, traduits en langage populaire, des récits bibliques ou évangéliques, des vies de Saints et de Saintes. Mais bientôt on préfère la matière des évangiles apocryphes à celle de l'Evangile et des Saints Romains, Gallos-Romains ou Français ne fournissant que de pâles légendes, sont bientôt remplacés par les Saints Grecs, Orientaux ou Celtiques, dont plusieurs n'ont jamais reçu le baptême et quelques-uns jamais vécu. On les a créés de toute pièce pour les besoins de la cause.

L'Irlande fournit St-Brandan et les Merveilles du Purgatoire de St-Patrice. St-Eustache, St-Jean le Poilu et St-Grégoire arrivent de Grèce en droite ligne, et de plus loin encore, débarque St-Josephat, qui n'est autre que le Boudha lui-même et qui, en passant par le filtre écclésiastique, vient se faire révérer de nos pieux ancêtres.

Mais où la naïveté déborde c'est dans le crédit accordé à la Vierge. Son pouvoir dépasse en absurde tout ce que l'on avait pu imaginer jusque là. C'est ainsi que, pendant trois jours, elle soutient sur le gibet, un voleur qui lui avait marqué une dévotion particulière, et que, pendant plusieurs années, elle remplace la sacristine d'un couvent qui s'était enfuie pour se livrer à la débauche ; en sorte que, lorsque le repentir la ramène, nul ne s'est aperçu de son absence.

Il y a là certainement matière à nous égayer, mais toutes ces sornettes ont malheureusement subsisté chez les âmes simples et frustes. La grande faute incombe à ces clercs et à ce peuple de moines qui, seuls, connaissaient le passé, mais dont le calcul honteux les amena à broder sur l'histoire, conter plus qu'ils ne savaient, créer de toutes pièces des légendes dont ils s'égayaient par devers eux, et ainsi faire naître une atmosphère de superstition et de crainte perpétuelle qui a subsisté jusqu'à ces temps derniers. Tout ce que le peuple a été « reste attaché comme un poids qui l'entraîne : mais à chaque moment aussi, surgissent des forces nouvelles qui accélèrent ou dévient son mouvement ».

Peu à peu, l'influence des impressions cléricales tend à disparaître parce que l'intelligence, le bon sens et les idées qui mènent notre race ont vite raison des mensonges et de l'erreur, sur lesquels l'Eglise a, jusqu'ici, basé sa puissance.

Charles BUTOR.

NOTES & NOTULES

PIE XI SAVANT ?

On dit que l'Académie des Inscriptions qui a élu récemment, comme corresdondant étranger, le roi Fouad, aurait songé un moment au pape Pie XI. Mais comme le réglement oblige tout élu à prendre séance, au moins une fois, il a fallu renoncer au pape, puisqu'il feint de ne pouvoir sortir du Vatican.

L'esprit de flagornerie des Académies est bien connu. Si Pie XI était un particulier, aurait-il quelques titres à l'habit académique ? Quel est son bagage scientifique ? M. Camille Pitollet donne quelques renseignements à ce sujet dans le *Mercure de France*.

On peut négliger la traduction d'un ouvrage allemand anonyme sur la musique religieuse, parue sous forme de fragments dans la *Revue Musica Sacra* de Milan, en 1878.

Vingt-quatre ans de 1888 à 1912, il fut attaché à la Bibliothèque Ambrosienne de Milan, dont il fut le Prélet les cinq dernières années. Pendant cette période il a publié, seul ou en collaboration, quatre volumes des *Acta Ecclesiae Mediolensis*, dont il n'a pas achevé la collection. Dans les comptes rendus de l'institut Lombard scientifico-littéraire et de la Société d'Histoire Lombarde on trouve environ cent trente communications de lui. Aucune ne s'élève au-dessus de la pure description des manuscrits ou de la moyenne des notes historiques d'intérêt local.

Il a publié en français une note de neuf pages sur les manuscits français de l'Ambrosienne dans les *Mélanges*, offerts à Emile Chatelain (Champion 1910), et la traduction d'un article de revue sur saint Charles Borromée et les Exercices de saint Ignace (Lethellieux 1911).

Dans la même période, il fut membre du Club alpin italien. Il publia dans deux organes de ce Club quelques récits d'ascension qui ont été réunis en volume (Milan 1923) et traduits en anglais, en français (Chambéry 1923), en espagnol et en allemand. La lecture en est assez agréable.

En février 1912, il fut nommé vice-préfet et, en septembre 1914, préfet de la bibliothèque vaticane. Son dernier travail scientifique est la publication d'un document relatif à basilique de Saint Sébastien. Il a paru dans les *Dissertations* de l'Académie pontificale romaine d'archéologie (1920).

Pie XI n'est pas un savant de grande envergure. Ses mérites scientifiques sont d'érudition restreinte.

Est-il un grand pape ? L'avenir nous le dira. Il n'a montré jusqu'ici qu'un machiavélisme un peu gros : internationaliste en France, nationaliste en Allemagne, acharné contre l'*Action française*, et filant doux devant l'américanisme et le fascisme.

L'Impartial français.

On poursuit

Le gérant du *Flambeau*, notre camarade René Martin, est poursuivi en correctionnelle par l'évêque de Séez (Orne), pour « diffamation ».

Il s'agit d'un passage de la rubrique « *Le Livre d'Or des Curés* » extrait du numéro 2 de notre journal.

Le fait rapporté est exact. Nul ne peut le contester. Le vicaire en question, Paul Monier, a été traduit en Cour d'assises pour attentats à la pudeur, « sans violences », sur les jeunes enfants de son catéchisme. Nous pouvons même ajouter que — malgré le témoignage formel de huit fillettes —, le tribunal, trié sur le volet, acquitta Paul Monier. Les journaux du pays ne nous disent pas si cet acquittement comportait des félicitations.

Malheureusement, René Martin, ayant mal lu le texte de l'information qui lui donnait des renseignements sur cette affre, René Martin, disons-nous, impliqua à tort l'évêque Pasquet, en le qualifiant de « satyre ».

Simple erreur, erreur regrettable, certes, mais commise de bonne foi, et que nous eussions certainement rectifiée, si l'évêque nous en avait prié. Il a préféré — on reconnait là la charité bien chrétienne — nous demander 20.000 frs. de dommages-intérêts. Excusez du peu ! ! !

A la première audience, le 18 novembre, notre camarade faisait défaut. L'avocat de la partie civile démasqua ses batteries en faisant le procès de notre journal et en déversant des flots de bile sur nos conceptions athées. Il ne s'attacha que fort peu à l'objet même des poursuites, c'est-à-dire à l'article incriminé.

Maître Lalouët, qui plaidait pour notre imprimeur — poursuivi par erreur comme responsable — répliqua en quelques phrases cinglantes aux sottises du défenseur de l'ensoutané.

Résultat : René Martin est condamné par défaut à 3.000 frs. de dommages-intérêts et à 100 frs. d'amende.

Voilà qui est réjouissant, car ce n'est pas fini. Le public aura à connaître, sous peu, les détails de cette affaire.

Le FLAMBEAU.

Paroles d'Evangile

Christ a dit :

« Ne jugez point si vous ne voulez point être jugés.

« Pardonnez et l'on vous pardonnera. »

Dédié aux juges et aux évêques d'aujourd'hui.

LES CLOCHES

Les dernières feuilles roussies, tombant au gré du vent, jonchent la fange du sol détrempé — triste lendemain de splendeur passée — les oiseaux du « Bon Dieu » meurent aussi de froid et toute la nature endeuillée incite l'âme à la méditation.

L'amoureux Werther n'exhalait-il pas, en cette saison funèbre, sa détresse morale « par un ciel gris et lourd de décembre, pesant sur lui, comme un linceul » ?

En l'absence de soleil, les intempéries prédominent et, aujourd'hui, un épais brouillard flotte dans l'atmosphère refroidie. Tout s'estompe à travers ce voile opaque et sale : l'homme, se mouvant dans un décor sans horizon, ne se reconnaît plus dans la passivité de son être qui encline au désespoir.

Pour comble, un glas de malheur, trouant l'air compact, bourdonne par intermittence à son oreille et, tout en finissant de lui détraquer les nerfs, lui rappelle que l'argent d'un mort fortuné peut servir à aggraver la tristesse des vivants.

Ah ! ce sinistre tintement ! Fallacieuse expression terrestre d'une vie replongeant dans le néant ; vain épouvantail pour ceux qui se sont affranchis de l'idée par trop simpliste de l'enfer !

***

Mais, au fait, pourquoi donc les exploiteurs d'une religion de mort s'arrogent-ils le droit de monnayer la musique des clochers. N'y a-t-il pas, ce faisant, entreprise commerciale et, en l'occurence, l'enquête de *commodo* et *incommodo* ne s'impose-t-elle pas ?

Un bon vivant doit-il subir un glas obsédant susceptible de tourner sa bonne humeur à la mélancolie !

Un neurasthénique est-il obligé d'entendre cette cloche impitoyable qui lui empoisonnera plus encore ses facultés mentales ?

Un malade, qui s'éteint, doit-il se pénétrer de ce cruel signal de mort qui l'amène à pressentir un prochain dénouement ?

Tout cela parce que la famille d'un trépassé — riche et puissant, le plus souvent — qui paye, à la prétention d'associer tout un monde à son deuil !

Les joyeux carillons eux-mêmes, qui enchantèrent maints poètes, ne célèbrent-ils pas effectivement l'inégalité de fortune, ou ne rappellent-ils pas, à une forte majorité de non-pratiquants, des cérémonies pour le moins idiotes et stériles ?

Dernièrement, un journaliste catholique engageait à la destruction d'affiches blasphématoires où le vocable « Pigeon » travestissait celui de « St-Esprit ». Que dire — sans tenir compte aucun d'autres griefs — de ces indésirables sonneries qui meurtrissent notre conscience de libre-penseurs !

Sans doute, Lamartine a dit que « Dieu lui-même — pour sa réclame — avait besoin de ses cloches », mais nous ajouterons que cette bruyante publicité est périmée en notre époque de régression religieuse.

Au rancart donc, ces cloches d'orgueil, de bêtise dorée, d'ignorance et de mort !

François COUSIN.

Les Martyrs & les Précurseurs

ÉTIENNE DOLET

Etienne Dolet, que l'on a surnommé le « Martyr de la Renaissance », naquit à Orléans, le 3 août 1509, de parents d'une certaine aisance, qui lui donnèrent une éducation libérale, lui laissant libre carrière à son goût pour les lettres. Jusqu'à l'âge de douze ans, Dolet resta à Orléans pour aller, après, à Paris où il resta 5 années. Il devint un adepte fervent de Cicéron et eut, à ce sujet, des polémiques assez vives avec Erasme, le célèbre auteur de l'*Eloge de la folie*, livre rempli de sarcasmes contre les bigots et les moines. Pendant ces cinq années, Dolet fut l'élève de Nicolas Bérauld, l'un des plus illustres professeurs d'éloquence et de littérature latine de cette époque. Il cultiva son éloquence et apprit à penser, Il s'adonna plus spécialement à l'étude de Cicéron et, avant de quitter Paris, il avait conçu l'idée et arrêté le plan de son grand ouvrage les *Commentaires de la langue latine*.

Dolet avait alors 17 ans. Il partit pour l'Italie et s'installa à Padoue, célèbre alors par son université et ses éloquents orateurs. Il subit l'influence d'un disciple de Pomponatius, qui combattait l'esprit superstitieux du Moyen-Age et était humaniste. Il resta trois années à Padoue, et ce fut surtout la littérature qui était la maîtresse de Dolet et non la philosophie. Il semble qu'il n'ait étudié cette science que pour se rendre compte des tendances irrationnelles des opinions orthodoxes qui prévalaient alors. Elève et ami du savant Simon Villanovanus, Dolet écrivit, à la mort de son vénéré maître (1530), son épitaphe et trois odes latines qui, par leur noble sentiment et leur langage élevé, montrent l'estime et l'affection de l'élève pour le maître. Dolet nous a laissé une charmante description de la vie studieuse de Padoue, dialogue imagé dans lequel il combat Erasme; mais qu'il combat avec les armes de la plus libre tolérance et avec la plus grande courtoisie. Affecté profondément par la mort de Simon Villanovanus, Dolet trouve le séjonr de Padoue irrespirable pour sa trop grande douleur; il songeait à retourner en France, lorsqu'il céda aux prières de Jean de Langeac, qui passait alors par Padoue pour se rendre à Venise, comme ambassadeur, et qui l'engageait à l'accompagner en qualité de secrétaire. Etant secrétaire d'un ambassadeur, à l'âge de 21 ans, Dolet, on pouvait le supposer, « devait être emporté par cette vague qui, à la marée montante, mène à la fortune. » Il n'en fut pourtant rien. Il n'en conserva que l'estime et l'amitié de Jean de Langeac, qui l'encouragea à suivre les cours d'éloquence de Enazio, alors célèbre à Venise comme professeur de composition latine. Dolet suivit ces cours avec toute l'ardeur de son âge et augmenta encore le bagage de ses connaissances, déjà grandes. Il n'y resta qu'un an et revint en France, avec de Langeac, pour se consacrer à son livre *Commentaires sur la langue latine*, conçu à l'âge de 16 ans. Il en avait 22 à son départ de Padoue.

Le poste de secrétaire n'enrichit pas Dolet. A son départ de Padoue, Dolet était très pauvre. Il put, néanmoins, entrer à l'Université de Toulouse comme étudiant. La pauvreté de ses habits, la misère et la gêne, qui ne l'empêchaient pas de vivre dans le contentement, par son goût pour l'étude, lui valurent d'être tourné en ridicule par ses collègues d'université. Les deux années que passa Dolet à Toulouse sont parmi les plus importantes de sa vie. C'est là que se préparèrent tous ses malheurs et qu'il suscita toutes ces inimitiés qui le poursuivirent jusqu'au jour où il fut brûlé sur la place Maubert; c'est là aussi qu'il se lia avec d'excellents amis qui ne l'abandonnèrent jamais. A Toulouse, Dolet s'attaqua, par la parole et par la plume, aux bigots et aux juges. Il fut jeté en prison, sous prétexte d'avoir excité à la révolte et attaqué le parlement. A sa sortie de prison, il quitta Toulouse (1534) et se fixa à Lyon, où il entra comme correcteur chez un savant imprimeur, Sébastien Gryphius. A partir de cette époque et pendant les douze années qui lui restent à vivre, Lyon sera la résidence de Dolet, sauf deux séjours de courte durée à Paris, un petit voyage en Piémont et deux longues captivités de chacune 15 mois. Dolet se marie avec la fille d'un imprimeur et tient une imprimerie à son compte. Dolet publie au moins 15 ouvrages différents de sa composition. Il traduisit en français encore 5 autres ouvrages et les fit imprimer. Il dirigea la publication de 50 œuvres de différents auteurs grecs, latins et français. Il se lia d'amitié avec Clément Marot et Rabelais, alors résidant à Lyon. Il engagea celui-ci à faire imprimer son *Gargantua* et son *Pantagruel*. Outre les *Commentaires de la langue latine*, qu'il avait mis dix ans à écrire, Dolet imprima aussi, de lui, l'*Orateur français*, où il épurait la langue française et un livre d'histoire.

Il n'y avait, à cette époque où sévissait en France la Sainte-Inquisition et Ignace de Loyola, de profession plus odieuse, pour les amis de la bigoterie et de la superstition, que celle d'imprimeur. On intima l'ordre à Etienne Dolet de cesser ses publications et de retirer, de ses presses, ses livres. Dolet continua quand même. Il fut arrêté à Lyon et conduit à Paris pour y être jugé. Le Parlement de cette ville déclara Dolet coupable de blasphéme, de sédition et d'exposition de livres prohibés et damnés. Il fut condamné à être brûlé vif avec ses livres. L'exécution eut lieu sur la place Maubert, le 3 août 1546.

Ainsi mourut ce savant, pour avoir résisté à la bigoterie et attaqué la superstition. Pour montrer la belle âme de ce martyr de la Libre Pensée, quelques lignes de lui, citées ici, suffiront à le faire aimer :

« Les lettres, de nos jours, s'épa-
« nouissent avec splendeur : heureuse
« et brillante floraison ! La littérature
« est cultivée avec un si bel enthou-
« siasme que, pour atteindre à la
« gloire des anciens, une seule chose
« nous manque : la liberté. Cependant
« la brèche est ouverte. De tous les
« coins de l'Italie, de l'Allemagne, de
« l'Angleterre, de la France, de l'Es-
« pagne, la Science fait partir, en
« même temps, ses foudres de guerre
« dont les éclats tombent sur la bar-
« barie encore debout... »

L'on semble rêver en songeant que cela fut écrit vers 1540. Aussi ce grand esprit était trop clairvoyant, et trop gênant par conséquent. Les forces mauvaises d'obscurantisme ont assassiné cette inteliigence supérieure et cette âme généreuse et courageuse.

Salut à toi, Etienne Dolet ! Honte à vous, lâches bourreaux qui, sous le couvert d'une religion d'amour et de bonté, n'avaient comme seule arme : l'éteignoir du bûcher.

Paul GOURMELON.

UN SCANDALE

Joseph Chapin condamné à dix-huit mois de prison

Pour avoir dit (par lettre non rendue publique) au Parquet ce qu'il pensait des brimades que lui faisaient subir les juges à la solde du clergé, notre ami s'est entendu infliger *18 mois de prison*.

Son « crime » véritable ? Chacun le connaît. Chapin a le tort d'être anarchiste et de s'occuper de la propagande antireligieuse. Rien de plus !

Toutefois, nous estimons qu'on dépasse la mesure. Une telle condamnation est formidable. Mussolini est-il donc maître en ce pays ? On le penserait...

Si nous en référons aux exemples connus : ceux de Daudet, de Maurras, des vicaires de Bégard ou d'Alençon, nous constatons qu'une telle sévérité est véritablement scandaleuse.

Beaucoup de journaux ont protesté contre cette infâmie, entre autres le *Soir*, le *Quotidien*, l'*Œuvre*, le *Peuple*. Georges Pioch a rédigé un article indigné dans la *Volonté*. Dans la région, le *Cri du Peuple*, le *Semeur d'Ille-et-Vilaine*, ont également fait entendre leurs voix.

A Brest, le 22 novembre, plusieurs centaines d'auditeurs emplissaient la Maison du Peuple pour crier leur colère et leur mépris.

L'action continuera car nous n'admettrons jamais un semblable verdict commandé par la peur et par la haine.

LE FLAMBEAU,
Le Comité de Défense sociale, la Libre-Pensée, Le Groupe libertaire.

BESOGNE COMPLIQUEE

Dans *La Lumière*, Henri Guernut écrit la phrase suivante à propos des périodes électorales et à l'usage des bons « votards » :

« Il faut désigner comme candidats des hommes qui se soient montrés intègres et n'aient jamais trompé personne, des hommes que la tentation n'a pas entamés, des hommes qui ne se laissent jamais séduire, qui savent goûter une joie austère dans le train d'une existence modeste. »

Trouver des politiciens intègres !

Telle est la besogne à laquelle s'attelle notre distingué confrère. Nous le plaignons sincèrement car il aura beaucoup de mal et peu de chance de réussir.

UN HUISSIER MAL ACCUEILLI

Nous lisons, sous ce titre, dans le *Rappel* du Morbihan :

Une dame Thomas, née Le Goff, habitant St-Gonnery, reçut un jour la visite d'un huissier pontivyen, M. Le Cain, qui venait lui signifier son expulsion.

— « Je t'expulserai le premier », lui répondit-elle, et, prenant un manche à balai, elle se mit à taper sur l'officier ministériel.

Bravo ! Ah ! si tous les agents de l'autorité pouvaient être accueillis de la sorte !

LA RELIGION ET LA MODE

Les journaux nous apprennent que le R. P. Hugues, évêque de Chicago, fit l'éloge de la mode féminine actuelle, cheveux coupés et robes courtes.

« Cette mode, a-il-dit, est très bonne pour la santé et très pratique pour la femme, qui joue un rôle de plus en plus actif dans la vie. Je condamne sans appel ceux qui critiquent cette mode. »

LA MODE ET LA RELIGION

Suite du précédent

Le récent congrès des évêques italiens a recommandé le port des robes longues avec queue de 80 centimètros et a formellement interdit tout décolleté. Les cheveux courts sont également prohibés et les dames devront (naturellement ou non) porter le haut chignon.

Allons, Messieurs les Prêtres, mettez vos violons d'accord ! Ne nous faites pas assister à de telles contradictions. Ce qui est excellent en Amérique peut-il être mauvais en Italie ?

DES OISEAUX RARES

On nous informe que les commerçants des principales villes de Perse ferment boutique pour protester contre l'établissement du service militaire obligatoire.

Vraiment, ces braves marchands sont des oiseaux rares, voire rarissimes !

Ce ne sont pas leurs collégues français ou allemands qui oseraient prendre une semblable mesure. Bien au contraire !

Chez nous, l'armée « fait marcher le commerce », depuis le cabaret jusqu'à la maison close...

DE QUOI SE MÊLE T-IL ?

Parce que son chauffeur aimait la fille de son sacristin, l'évêque de Montpellier, Mgr Mignon (ô combien !) pria le dit sacristin de choisir entre son départ et l'annulation du mariage projeté !

Celui-ci s'y refusa et poursuivit l'évêque devant le tribunal correctionnel, pour son congé injustifié.

Voyons, Monseigneur, quelle mouche vous a piqué ? Auriez-vous donc des visées.... ambitieuses sur la demoiselle en question ?

UN BAPTÊME SANGLANT

Dieu aime à éprouver ses faibles créatures. C'est ainsi que la famille Croc, de Noyal-sur-Vilaine, fut victime d'un accident de voiture en revenant d'une cérémonie de baptême. Grièvement blessé, le bébé succomba quelques heures après l'accident. Les autres occupants du véhicule furent plus ou moins contusionnés.

On serait curieux de savoir pourquoi Dieu a permis la mort de cet innocent. Est-ce pour peupler son paradis ?

« Laissez venir à moi les petits enfants ! » disait Jésus...

TIENS ! TIENS ! TIENS !

Nous avons cité ce passage de la *Croix*, le quotidien bien pensant, qui plaignait les pauvres curés obligés de courir par monts et par vaux, tandis que les instituteurs laïques se faisaient conduire en belles limousines...

Mais pourquoi lisons-nous, dans le *Rappel*, de Lorient :

Accident d'auto. — Mme Danet, 27 ans, ménagère au bourg, tenant dans ses bras un bébé de 3 mois, a été renversée par une auto que pilotait un ecclésiastique.

Mme Danet ayant déclaré n'avoir aucun mal, l'automobiliste continua son chemin sans donner son identité, mais le bébé se ressentant des suites de cet accident, Mme Danet a avisé la gendarmerie.

Tiens ! Tiens ! Tiens ! Ils en ont aussi des autos, nos braves ensoutanés.

Allons, séchez vos larmes, pauvres rédacteurs de la *Croix*.

COMME LES BÊTES...

Grand branlebas autour de l'Académie française. Celle-ci dresse sa liste des candidats aux prix de vertu et des familles nombreuses.

Des récompenses aux familles nombreuses ! n'est-ce pas suggestif ?

Dans les concours, on prime bien les lapins qui ont une nombreuse portée ! Pourquoi les bêtes humaines très prolifiques ne seraient-elle pas exposées... avec leur appareil... pour l'exemple ! ! !

CRIME ET RELIGION

Folie mystique ! Comment appeler autrement le crime atroce de Marie Jeanne Pouliquen, à St-Thégonnec ? Cette femme, âgée de 61 ans, vient d'assassiner froidement, méthodiquement, les enfants de ses patrons.

La criminelle avait communié quelques instants auparavant, avec une grande dévotion. Sans doute crut-elle faire plaisir à son Dieu, en immolant ces innocents.

Quelques âmes de plus au ciel, pour la grande gloire de Jéhovah !

A noter que sitôt après la tuerie, elle tenta d'obtenir, par la confession, l'absolution de son crime. Puis elle demanda, au curé, si, en se détruisant, elle irait dans enfer : ce qui montre bien la singulière mentalité de certaines âmes pieuses.

AUTRE CAS

Une dame Derhan, de Kuntange, tue son mari, durant son sommeil, avec un revolver.

Et cela parce que son époux était anticlérical militant !

Le divorce n'étant pas permis par l'Eglise, elle solutionna la question par le meurtre de l'impie qui vivait à ses côtés.

Que de crimes commis au nom de la religion !

J. CHAPIN - R. MARTIN.

ONZE NOVEMBRE !

Ce 11 Novembre fut bien, selon l'usage, une fête guerrière et cléricale.

Le canon tonna, les drapeaux flottèrent au vent du chauvinisme, la baïonnette fut dégaînée et des bataillons entiers de soldats casqués, en tenue de combat, défilèrent interminablement devant galonnés ostensiblement décorés et officiels sur leur trente-et-un.

Dans les plus petites villes se tormèrent des cortèges où les sombres directeurs des patronages catholiques, conduisant leurs troupes de jeunes fascistes, avoisinaient des édiles et des personnalités en mal de réclame. Dans un but prétentieux d'hommage, avec des mines voulant être recueillies, tout ce monde se rendit près d'un monument portant, sur les faces de son socle, la liste des victimes de la grande tuerie, originaires de l'endroit. Ah ! comme il serait opportun de rappeler la forte exclamation du poète : « Et vive la Mort... et l'Egalité ! », devant ces noms en lettres d'or, le plus souvent disposés par *ordre hiérarchique* !

Cependant, dans les églises, on chanta des louanges au Dieu victorieux et on célébra force messes à l'intention des bienheureux sacrifiés. Il y eut maintes bénédictions épiscopales et, comme de rigueur, de nombreuses quêtes.

Ailleurs, on mit le wagon de l'armistice en... cage. Quelle symbolique idée !

Partout, d'innombrables discours s'envolèrent dans cet air léger qui ne veut rien retenir des paroles de l'homme. On glorifia la victoire et, partant, la guerre — car l'une est fonction de l'autre — puis les belles qualités du patriotisme, style Poincaré, furent exaltées à qui mieux mieux.

A Paris, le culte du soldat inconnu connut une occasionnelle activité et, après une cérémonie et un défilé marqués au coin du plus pur militarisme, un aveugle, conduit par deux bambins — d'après les journaux — « s'in-
« clina sur la dalle sacrée, puis se
« redressa, et, comme un sourire pâle
« se dessinait sur ses lèvres, il s'é-
« cria : « Comme c'*était* beau ! »

Parlait-il de sa dernière vision, avant d'être frappé de cécité : les cadavres momifiés par le soleil ou achevant de pourrir sur une glèbe fangeuse ? Ou bien les monceaux de corps sans vie ruisselants de sang précieux ? Ou bien encore l'horreur, la bestialité du combat ?

Quels autres outrages reçut-il, en ce jour, l'infortuné anonyme enfoui sous l'Arc-de-Triomphe, par la promiscuité de la trilogie répulsive du soudard, oppresseur et frocard qui spéculent sur son impuissance.

Car, n'est-ce pas, ces vers de Marc de Civrieux — tué à Verdun, en 1916 — ne sont-ils pas son impérieux avertissement, comme celui de tous les martyrs abattus dans l'horrible boucherie :

Taisez-vous... Prenez garde à eux... Laissez-les seuls,
Roulés dans leurs toiles de tente.
Ou bien craignez ! Craignez que les Morts ne vous hantent
D'hallucinants remords et de folle épouvante
Si vous touchez à leurs linceuls !

Mais, hélas ! ils sont bien anéantis et, après qu'on eut broyé leurs chairs, leur sublime désir et testament mental est spolié par des fantoches sans pudeur. Ah ! Que ne peuvent-ils revenir en ce monde, châtier les vandales !

Onze Novembre grotesque, sacrilège, disparaît donc et fais place à la vraie douleur de ceux qui se pénètrent, surtout à cette date, des dessous macabres de la gloire !

FRANEK.

La Guerre est la fille naturelle de la Patrie.

SANS BLAGUE ?...

Il s'est fondé, à Paris, une association intitulée : « Ligue pour le vote obligatoire. »

Ce groupement de bons citoyens se donne pour mission d'obliger leurs contemporains à imiter leur geste stérile : mettre un bulletin dans l'urne, se choisir un maître.

Vraiment, quand nous laissera-t-on en paix ? Nous avions déjà le service militaire obligatoire. Sans doute aurons-nous demain le mariage également obligatoire, et peut-être aussi, la demi-douzaine d'enfants ?... Qui sait !

Toutefois, une réflexion s'impose.

Puisque les politiciens tentent d'obliger le peuple « souverain » à accomplir son « devoir » électoral, c'est qu'ils constatent la lassitude, le dégoût du Prolétariat pour la comédie parlementaire.

Et cette remarque n'est pas pour nous inciter à fuir le bon combat contre la Politique.

Envers et contre toutes les ligues pour le vote obligatoire, abstenons-nous !

J. DIVÈRÈS.

Nota. — Notre camarade Divérès s'élève, avec juste raison, contre cette violation de la liberté individuelle que constituerait le vote obligatoire. Il se rencontre, sur ce point, d'ailleurs, avec le spirituel La Fouchardière qui publie un article bien venu dans l'*Impartial Français*.

Dans ce « papier », l'auteur des « Hors-d'œuvre » s'exprime ainsi :

« Raisonnez un peu. Le suffrage universel est un mode d'élection. L'élection est un choix. Les électeurs choisissent donc quelques êtres délite, et ces êtres d'élite gouverneront le reste (qui ne vaut pas l'honneur d'être nommé). Mais pourquoi choisir, puiqu'un homme est un homme, puisque tous les citoyens sont égaux ? Elire, c'est constitué une aristocratie ; c'est contraire au prineipe même de la démocratie... »

Examinant ensuite la « grave question » du vote familial, il ajoute ce commentaire savoureux :

« On a proposé le vote familial : « Un homme vaut un homme, c'est entendu... Mais est-il juste qu'un célibataire tout seul ait autant d'influence sur la direction des affaires publiques qu'un père de famille, c'est-à-dire un chef de groupe ? » La question est délicate : un citoyen peut avoir de grandes qualités comme reproducteur et n'en avoir aucune comme électeur. Il peut avoir beaucoup d'enfants et n'avoir pas d'idées du tout, ou n'avoir que des idées bêtes, ce qui est pire... »

Bravo, « l'Œil du Bouif » ! Bravo ! Et continuez !...

BREST

LAICITE POUR RIRE. — Nous avons lu dans la *Dépêche de Brest* :

Pupilles de la Nation. — Fête du 11 novembre. « *Les Pupilles de la Nation du premier canton sont invités par le Comité d'entente brestois des Anciens Combattants à assister le 11 novembre, à 9 heures précises, aux services religieux qui auront lieu à l'Eglise Saint-Louis et au temple protestant, rue d'Aiguillon, pour les soldats morts pour la France et au défilé pour la remise de fleurs au monument des morts, à 10 heures, cours Dajot.*

« *Une place leur sera réservée dans le cortège* ».

Le président, L. NARDON.

Vraiment ceci est inconcevable. Le Maire de Brest est cependant bien le Président du Comité de Défense Laïque ?

Alors, que signifie cette ordonnance ?

RENÉ

MORLAIX

JESUITES ROUGES. — Le journal communiste de la région donne, en passant, un petit coup de patte à notre ami René Martin, auteur de la pièce anti religieuse, *Retour des Bancs*, jouée avec succès au Théâtre de Morlaix.

Il se peut, comme l'affirme le bolcheviste en question, que les auditeurs, après avoir applaudi la pièce, soient retournés à leur vomissement en fréquentant la Sainte Messe.

Mais cette inconséquence se manifeste aussi chez les communistes de Douarnenez ou de Brest qui baptisent leurs enfants et se font enterrer religieusement.

PAN.

QUIMPER-QUIMPERLÉ

DEUX REPUBLICAINS.. BIEN PALES. — Il s'agit des maires de Quimper et de Quimperlé. MM. Le Hars et Le Louédec ont refusé toute salle pour l'organisation d'une conférence anti religieuse sur le sujet suivant : *A l'ombre du Confessionnal*. Il paraît que les curés ne veulent pas !

Cette raison, qui pourrait être déterminante du point de vue réactionnaire, nous paraît étrange dans la bouche de deux citoyens qui se prétendent, sans rire, républicains et anti-cléricaux.

Pauvres politiciens ! JOSÉ.

HENVIC

UN CURE IRASCIBLE. — L'abbé Eucher Corre a été condamné à une amende pour infraction à un arrêté municipal. L'huissier étant venu pour notifier la saisie, le curé menace le maire de faire sonner le tocsin et de mobiliser tous ses partisants.

Le Maire de Henvic vient de prendre un arrêté interdisant la dite sonnerie.

Qui l'emportera ?

Gageons que M. le Maire capitulera...

LAMUZÉ.

LORIENT

UN ORDRE DU JOUR. — La Société Lorientaise de Libre Pensée nous prie d'insérer l'ordre du jour suivant :

Le groupe de « Libre Pensée Lorientaise », dans sa réunion du 13 dernier, s'élève contre les poursuites intentées à Mme Henriette Alquier, pour des phrases détachées d'un rapport sur la maternité, fonction sociale, se réserve de choisir dans les auteurs catholiques, chers au député G. Pernod, une série de pages dont il n'aura pas lieu de réclamer la publication.

Les Libres penseurs de Lorient ont raison de protester contre l'iniquité qui se prépare. N'est-il pas honteux de constater qu'**Henriette Alquier** est menacée de 6 mois à 3 ans de prison pour avoir, dans un rapport de congrès, traité de : « *La Maternité, fonction sociale* » ?

Et c'est le très républicain Herriot qui permet de telles poursuites ?

Lâche politicien ! Plat valet ! JOSÉ.

UN SOCIALISTE BIEN-PENSANT. — Le sieur Herriot n'a pas le monopole de la bêtise et de la frousse. Le Maire de Lorient, Svob, et son adjoint, Le Bourgo, tous les deux socialistes S. F. I. O., viennent, en effet, de se signaler à l'attention publique par un exploit singulier.

Ils ont osé refuser la Salle des Fêtes à notre ami Chapin, sous prétexte que le sujet traité, *A l'ombre du Confessionnal*, provoquait nettement le clergé.

Il fallut les menaces des libre-penseurs lorientais pour obtenir la salle, si aisément accordée, huit jours avant, au chanoine Desgranges.

Naturellement, M. Le Bourgo reçut les félicitations de l'*Ouest-Eclair*. Ce sera son châtiment. L'ATHÉE.

SAINT-MALO

UN PAVE DANS LA MARE. — La conférence de Joseph Chapin a fait couler beaucoup d'encre. Les catholiques ne décolèrent pas.

Pensez vous ? Oser blasphémer les « saintes vérités de la religion » ! Les chouettes du catholicisme romain n'en reviennent pas !

Aussi faut-il lire le *Salut !* Le distingué imbécile qui donne un « compte-rendu » termine par ces mots :

« Que Chapin ou quelqu'autre envoyé de son espèce ne s'avise pas de recommencer. Cette fois, les choses ne se passeraient pas de la même façon. »

Nous verrons bien, Messieurs ! Nous verrons bien ! PRENGARDE.

BONNE REPLIQUE. — Nous nous plaignions tout-à-l'heure des procédés des élus socialistes de Lorient.

Pour être justes, reconnaissons qu'il n'en est pas de même partout. Dans maintes localités, les camarades socialistes nous ont apporté un concours très actif pour la propagande antireligieuse.

Il en est ainsi à Saint-Malo.

Et Voici un article paru dans le *Républicain*, sous la signature de Pierre Martin, conseiller municipal de Saint-Malo, membre du Parti S. F. I. O.

CHAPIN ET LE « SALUT »

Le *Salut* veut bien demander, dans son numéro du 11 courant, si Joseph Chapin, condamné la semaine dernière, à Rennes, à 18 mois de prison, est bien le même Chapin qui a fait un conférence à Saint-Malo. J'ai beaucoup de plaisir à pouvoir répondre au *Salut* par l'affirmative. Et je m'explique :

Au cours de l'été dernier, Chapin fut condamné à 3 mois de prison, à Brest, pour avoir, dans une réunion publique, formulé l'espoir que Sacco et Vanzetti seraient vengés un jour. Aux yeux du Tribunal de Brest « apologie du meurtre », 3 mois de prison. Mis au régime du droit commun, Chapin demande le régime politique puis, n'obtenant pas satisfaction, fait la grève de la faim — grève dont parlèrent tous les journaux de gauche de Paris.

C'est pendant cette grève que Chapin écrivit, à un magistrat brestois, une lettre dans laquelle il était question de « grenouille » et de « bénitier ». Outrages à la magistrature : deux ans de prison, peine qui vient d'être réduite à 18 mois à Rennes.

Cette condamnation, appliquée en vertu des lois scélérates que nous ne cessons de combattre, ne déshonore pas un militant : elle le grandit.

Je ne suis pas anarchiste, je ne suis qu'un tout petit socialiste libre-penseur. Néanmoins, j'envoie à Chapin mes félicitations pour sa condamnation.

Messieurs du *Salut*, je vous autorise à prendre bonne note de cette déclaration.

Pierre MARTIN.

RENNES

UN PROCES INTERESSANT. — Gabriel Borde, directeur d'une feuille à Trochu, avait intenté un procès à notre ami Joseph Chapin, rédacteur de l'*Etincelle*, laquelle a cessé de paraître.

Condamné, il y a un an, à 50 fr. d'amende et 1.000 de dommages intérêts, Chapin fit opposition à ce jugement par défaut. L'affaire revenait devant le tribunal correctionnel de Rennes le 19 novembre.

Me Lagrée, l'avocat de Borde, amusa l'auditoire par les nombreuses citations de l'*Etincelle*, qu'il tint à lire au tribunal.

Joseph Chapin, qui assumait seul sa défense, riva son clou au triste avocaillon, à la grande joie du public qui retint à grand'peine ses applaudissements.

Le tribunal condamne notre camarade à 50 fr. d'amende et 500 fr. de dommages-intérêts. LAUDITEUR

FOUGERES

UNE AFFICHE STUPIDE. — Lors de la venue de Joseph Chapin à Fougères, les catholiques avaient apposé sur les murs une affiche double colombier, absolument ridicule.

Cela s'intitulait :

« UNE GROSSE FARCE »

« Joseph Chapin sous les Halles »

Et pour terminer, on lisait ;

« Morale : N'allons pas écouter Chapin. C'est un farceur. Restons chez nous. Nous économiserons dix sous et nous n'attraperons pas de rhume ».

Que d'esprit, Messeigneurs ! Vraiment; nous sommes confus ! LÉCOUTEUR.

Tous les Vendredis

Le Libertaire

Organe de combat contre toutes les iniquités, 72, rue des Prairies, Paris (20e)

Le numéro : 50 centimes.

—o—

Tous les mois

L'Idée Libre

Revue de Libre pensée, directeur A. Lorulot, à Conflans-Honorine (S. et O.)

Le numéro : 1 fr. 50

—o—

Le livre de S. Faure

L'Imposture Religieuse

Un beau volume : 8 francs.

—o—

Pour répondre à des infâmies, lisez :

L'Histoire du Mouvement Makhnoviste

par Archinoff : 6 francs.

et

La Révolution russe en Ukraine

par Nestor Makhno : 12 francs

Librairie Internationale, 72, rue des Prairies, Paris 20e

—o—

"Retour des Bancs"

La tyrannie des prêtres, de R. Martin

Une brochure : 1 fr. 50

L'Acool, la Femme et l'Enfant

NOTA.— *Nous donnons ci-dessous la fin de l'intéressante étude du Docteur Legrain, sur les méfaits de l'alcool dans le domaine de la procréation et de l'hérédité. Nous engageons nos lecteurs à se reporter aux nos 1 et 2 du* Flambeau, *pour la partie de cet article déjà publiée.*

Mais supposons que l'enfant qui, par nature, est doué d'une grande force de résistance, malgré tout le mal qu'on lui fait, franchisse sans succomber cette triple période d'épreuves. Est-il quitte ?

Point encore ! Nous oublions le milieu farci de préjugés, milieu où l'on boit, où l'on voit boire, où l'on boira soi-même. L'influence du milieu va continuer son œuvre funeste.

L'enfant adore le sucre, et tout ce qui est sucré. On lui refusera le sucre parce que c'est dit-on, une friandise, alors qu'il est une nécessité. Mais, en revanche, on lui donnera du sucre dégénéré, mué en poison par la fermentation : du vin, du cidre, de la bière, en attendant que, se modelant sur l'exemple des parents, il plonge de lui-même ses lèvres dans la coupe d'eau-de-vie !

Or, l'enfant d'aujourd'hui, je l'ai dit, apporte avec lui le goût inné de l'alcool. On aurait à coup sur un moyen de laisser ce goût somnoler longtemps, à condition de ne point l'éveiller par d'imprudentes distributions d'alcool. Et c'est précisément ce qu'on ne fait point. Dès la première enfance, l'enfant participe aux habitudes d'hygiène alimentaire de ses parents. Il demande, et on ne saurait le lui refuser, ce qu'il voit boire ; tout ce qu'on peut faire de mieux est de le diluer. Mais combien voit-on de mamans tremper un fragment de sucre dans l'eau-de-vie et en flétrir les lèvres de leur enfant, qui tout d'abord grimace et salive abondamment pour chasser l'importune liqueur, mais qui, par la suite, s'y accoutume et la désire ! Ainsi sont posées les bases de l'alcoolisme infantile, prélude de l'alcoolisme de l'homme fait, dont le sujet mal éduqué fera plus tard tous les frais par son seul effort, sans avoir besoin d'autre conseil que son appétit, d'autre entraînement que celui de ses semblables !

On verra parfois, mais trop rarement, les mères neutraliser l'influence des pères. Mais elles n'auront point toujours le courage d'être totalement abstinentes. On verra cependant, grâce à une éducation mieux comprise, certains enfants restés abstinents conquérir leurs propres parents et les guérir. Telle est la puissance de l'exemple !

A l'école, l'enfant sera-t-il sauvé par l'enseignement et l'exemple de ses maîtres ? C'est le contraire hélas que l'on connaît. Le dogme du vin-aliment est encore officiel. L'instituteur se réfugie derrière l'enseignement de la science imposée pour boire lui-même. Et l'abstinence, la seule doctrine saine, n'a point les honneurs de l'école, à quelque degré que ce soit.

On peut donc dire que nos enfants sont voués au mal si nous ne savons les défendre. Comment voudrait-on qu'ils devinssent eux-mêmes les champions de la vérité hygiénique s'ils ne la connaissent point, ou si, la connaissant, ils ont la volonté paralysée par l'alcool stupéfiant dont ils sont les victimes nées ? Et comment la nation échapperait-elle à son sort comme conclusion d'une discipline aussi funeste ? L'hérédité a fait l'œuvre de la boule de neige ; le cercle vicieux n'est jamais rompu. L'enfant alcoolisé restera alcoophile, créera des enfants alcoolisés et alcoophiles et ainsi de suite.

Un mot en terminant sur *l'hérédo-alcoolique*. On ne saurait aujourd'hui concevoir l'enfant dans des rapports normaux vis-à-vis de l'alcool, et en particulier ceux qui sont issus de parents fortement alcoolisés. De très bonne heure ils jouissent d'une mentalité spéciale, aujourd'hui bien connue des spécialistes et dont les traits suffisent à dévoiler la tare dont elle est le stigmate indélébile.

L'hérédo-alcoolique, être particulièrement sensibilisé à l'alcool est celui que nous voyons, dès le bas âge, manifester spontanément une inclination pour les liqueurs. Il les désire, il les goûte ; aux premiers mouvements de répulsion instinctive, suprême convulsion de défense de l'espèce, succède très vite une appétence maladive pour l'alcool. Donc alcoophilie précoce et aussi alcoolisme précoce. Car l'enfant ainsi imprégné devient plus sensible que d'autres aux effets du poison. De très bonne heures éclatent, pour des quantités souvent minimes de poison, des accidents nerveux graves ; la folie alcoolique est prématurée. J'ai soigné souvent des fils d'alcooliques atteints de délire toxique à l'âge de 15 ou 16 ans, alors que des buveurs moins tarés traversent parfois une vie assez longue sans offrir des troubles cérébraux.

En outre, les hérédo-alcooliques sont portés avec prédilection vers les boissons les plus épicées, plus particulièrement les liqueurs apéritives. Ils sont prédestinés à être victimes du fléau. Ils ne peuvent supporter sans trouble le moindre excès.

Enfin ils sont porteurs d'anomalies cérébrales telles que la débilité mentale, l'imbécilité, la folie morale qui les prédestinent tout spécialement aux réactions sociales les plus dangereuses. Ce sont les hérédo-alcooliques qui forment l'armée des criminels.

On sait que l'alcool est générateur de crimes et de délits dans des proportions redoutables. Mais le poison produit cet effet bien plus sûrement quand il s'attaque à des prédisposés.

Conclusion : vaccinons l'enfant contre l'alcoolisme en lui donnant des habitudes d'abstinence. Mais pour le mieux vacciner, vaccinons-nous nous-même. Adjurons les mères, celles qui ont la tâche de préparer les lendemains de la nation actuelle, de se conserver en état de santé pure pour léguer à leurs enfants une constitution saine et vigoureuse, pour constituer les premiers chaînons d'une nouvelle chaîne humaine, aux éléments régénérés, capables désormais de traverser impassibles et inattaqués, les multiples séductions toxiques dont le monde est saturé.

Docteur LEGRAIN.

Toujours à propos des évènements de Toulon

Dans le précédent numéro du *Flambeau* j'écrivais que les évènements survenus tant à la *Maritime* de Toulon que sur l'*Ernest Renan*, eurent un caractère de réelle gravité. Contrairement à ce que prétendaient les autorités militaires, ils ne pouvaient être la conséquence de la soi-disant propagande communiste. On peut affirmer que les mauvais traitements, l'insuffisance des vivres, la qualité défectueuse des mets sont la cause réelle du mécontentement des prisonniers et des matelots. D'ailleurs, quand on a, comme moi, passé six années dans les bagnes flottants de la Marine républicaine, on est fixé sur les racontars de la grande presse à tout faire.

Or, aujourd'hui, il apparaît nettement que ces incidents avaient bien la source que j'indique, puisque le Ministre de la Marine lui-même, *Leygues*, veut étouffer la voix de ceux qui désiraient mener une enquête sérieuse et connaître la vérité. N'a-t-il pas déclaré au Conseil des Ministres que, si des parlementaires voulaient interpeller sur les mutineries, il poserait *la question de confiance*. Cela suffira aux esprits clairvoyants, et nous déclarons, sans que nous risquions la moindre contestation sérieuse, qu'il n'y a rien de changé dans la flotte. Les prisonniers des « maritimes » comme les matelots des équipages, sont à la merci des chefs sans scrupules et sans conscience. C'est bien là toute l'ignominie du militarisme !

René MARTIN.

N. - B. — La presse donne, au moment où je finis cet article, le compte-rendu des débats de la Chambre. Comme il l'avait annoncé, le Ministre de la Marine refuse les commissions d'enquête et pose la *question de confiance* ; 350 voix contre 150 suivent Leygues dans ses conclusions.

Voilà comment, par des mesures *dictatoriales*, on étouffe la vérité sur des évènements graves, où des matelots, des fils de prolétaires, après avoir été malmenés, mal nourris, *ont osé* protester (les pauvres se sont crus en ré-pu-bli-que !) et subiront la répression des grands manitous trafiquants de cocaïne.

Quel régime pourri nom de Dieu !

R. M.

Portrait de M. Icare-Frégoli-Painlevé

Depuis qu'il ne cesse plus de s'évader, M. Painlevé nous gâte. Jusqu'où ne fuira-t-il pas ?

Tous les moyens lui sont devenus bons pour se distraire de lui-même.

Tous les moyens... Et tous les costumes.

Hier, les journaux nous le faisaient voir qui, ayant fui jusqu'à Cambridge, adaptait à la robe et au bonnet d'un docteur honoris causa *son corps qu'on dirait méringué et ce touchant visage par quoi il menace d'éclipser bientôt, dans l'innocence, tous les derrières d'enfant.*

Aujourd'hui, c'est, pour un autre spectacle, une autre merveille dont les journaux nous régalent à l'envie. Cela, c'est une illustration photographique où l'on voit M. Painlevé, qui s'est extrait péniblement d'un avion, être cueilli, à sa descente des airs, par deux officiers chargés certainement de le ramener, sous bonne garde, à ses grands chefs de l'Etat-Major...

C'est qu'il n'y a plus d'enfant, ma parole... Jusqu'où, à force de fuir, n'irait pas celui-ci si on lui permettait de voler aussi longtemps qu'il a rugé ? Il est capable, tant fuir l'exalte, d'aller jusqu'à Dieu, afin de solliciter de cet électeur suprême qu'il lui trouve une circonscription où il pourrait, sans courir trop de risques, tenter une fois encore Pecus qu'il a trompé.

M. Painlevé paraît affectionner de plus en plus la voie des airs. On y peut fuir plus vite.

C'est sa parade héroïque à ce savant. Et c'est sa réclame scientifique, à ce ministre.

Et puis, cela lui va si bien. Admirez-le plutôt tel que les journaux nous l'exhibent aujourd'hui. Quel suprême désastre ! Les grâces d'un chien qu'on lave suranniment son visage où il s'est bien gardé de réparer les outrages du vent. Il lui plaît — ô symbole — de se montrer aux gens tout défait. Il passe ainsi du piteux le plus rare au mirupiteux le plus parfait.

Et nous allons convenir que c'est là, non simple mais patriotiquement emprunté, l'appareil « d'une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil »... Ce sommeil étant celui de la conscience ; et cette beauté n'étant plus que nationale.

Georges PIOCH.

[*Paru dans* La Volonté].

NOTRE ACTION

La propagande antireligieuse dans la région

Le 5 novembre, notre ami Chapin faisait une conférence au profit de la Jeunesse Syndicaliste à Kérinou, dans la banlieue de Brest, sur le sujet suivant : « Les Amours des Papes ». Deux cents auditeurs écoutèrent avec grande attention le conférencier qui dévoila l'attitude des Papes à travers les siècles. Luxure, orgies, inceste, voilà le bilan très moral de ceux qui se prétendent les successeurs de Pierre et se parent de l'infaillibité. Aucune contradiction. La discussion publique effraie les oiseaux de nuit.

Le 12, le 13 et le 14, Chapin s'en fut à Nantes, Doulon et Chantenay, dans la Loire-Inférieure. Les camarades organisateurs avaient choisi des salles peu centrales et des jours peu favorables. Aussi toute la publicité fut inutile. Nantes et sa banlieue sont des villes à reveiller car plongées dans une trop grande torpeur.

Le 16, à Guingamp, 200 auditeurs dans la belle salle municipale. C'est un succès une petite ville aussi cléricale. Une prochaine conférence est en préparation dans cette localité.

Le 17, à St-Pierre-Quilbignon, dans la banlieue de Brest, en plein centre clérical, plus de 200 personnes s'intéressèrent à l'exposé de Chapin sur le confessionnal. Un catholique essaya d'apporter la contradiction et fut vraiment piteux. Il parla de tout, sauf de la confession, et excerga notamment sa bile sur Ravachol qui, malheureusement, ne peut plus lui répondre. Naturellement, Chapin eut facilement raison d'un pareil contradicteur.

Le 18, à Rennes, très belle assistance sous les Lices, malgré un froid assez accentué et la pluie tombée durant toute la journée. Le sujet « Dieu existe-t-il ? » passionna l'assemblée et la contradiction ridicule d'un jeune bimane catholique acheva la soirée en mettant la salle en joie.

Le 19, à Fougères, sous les Halles, devant plus de 600 personnes, Chapin exposa, sous les applaudissements, sa thèse sur « Jésus et l'Eglise ». Le succès fut énorme, l'impression laissée considérable. A noter que les catholiques tentèrent la perturbation, mais furent rapidement mis à la raison. D'autre part, une affiche double colombier avait été apposée pour ridiculiser le sujet traité par Chapin. Hélas ! une telle publicité favorisa la conférence au grand dam des chouettes du catholicisme. Naturellement, pas de contradiction !

Le 22, à Brest, Chapin exposa, dans la grande salle de la Maison du Peuple, le sujet suivant : « Si Jésus revenait », on trouvera d'autre part le compte rendu de cette conférence.

Le 23, à Lorient, plus de 800 personnes applaudirent vigoureusement l'exposé de Chapin sur la confession. A noter que les socialistes de la municipalité mirent tout en œuvre pour faire échec à cette conférence. Vraiment, nous nous attendions pas à la collusion catholico-socialiste. Lorient est la première ville de Bretagne où ce spectacle nous fut offert ! Espérons que cela ne se renouvellera plus.

Le 24, à Auray, malgré un temps épouvantable, 100 auditeurs se déplacèrent pour entendre Chapin traiter la question de l'existence de Dieu.

Les camarades se rendront compte que nous besognons ferme. Nous continuerons envers et contre tout. La lutte antireligieuse sera menée hardiment dans toute la Terre des Prêtres !

Dans le prochain numéro du **"Flambeau"**

Compte rendu *in extenso*

de la

CONFÉRENCE faite par CHAPIN

le 22 Novembre, à Brest :

Si Jésus revenait...

Dédié à MM. Briand, Chamberlain, Stresemann, Mussolini and Co et aussi... aux ouvriers victimes de la boucherie (1914-1918)

Romain Rolland écrivait, dans une lettre, à P. J. Jouve le 17 Juin 1917 :

« Que la politique me dégoûte ! Evidemment, tout s'arrangera... et tous ces saltimbanques finiront par tomber dans les bras les uns des autres. Et les peuples égorgés oublieront, ne demandent qu'à oublier. »

Est-ce vrai, Jean Prolo, que tu as oublié ?

SOUSCRIPTION MENSUELLE

pour le *Flambeau*

Ch. Cathelot (Orléans)	1
Tréguer	5
Drapeau (Rennes)	4
Defèche (Lyon)	5
Conférence St-Pierre	5.75
R. Lochu	3

Le gérant, R. MARTIN.

BREST

Imp. Populaire, r. L. Pasteur